

---

**LE COMMISSAIRE ACCORDE AU GOUVERNEMENT  
UN DÉLAI DE CINQ MOIS POUR LA MISE EN PLACE D'UN MODÈLE DE SOINS  
DE SANTÉ INTÉGRÉS DANS LA RÉGION DE PEEL-HALTON**

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**TORONTO, le 10 janvier 2011** – À la demande du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD), le commissaire aux services en français de l'Ontario, François Boileau, annonce aujourd'hui qu'il accorde un délai additionnel de cinq mois pour la mise en place de modèles pratiques et concrets de services de santé en français dans la région de Peel-Halton.

Malgré le fait que le MSSLD n'ait pas respecté l'échéancier proposé dans le rapport final d'enquête du Commissariat déposé au mois de mars 2010, le commissaire croit qu'il serait mal avisé et contraire aux intérêts des citoyens francophones de refuser d'accorder au ministère le délai demandé.

Par conséquent, le commissaire accepte de donner au MSSLD jusqu'au 31 mai pour s'exécuter.

**CITATION**

« Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée a déjà satisfait à deux des trois recommandations contenues dans mon rapport d'enquête. Il y a des signes encourageants et je tiens à voir des résultats concrets d'ici à la fin du mois de mai », a déclaré François Boileau.

**FAITS EN BREF**

- L'enquête sur le manque de services de santé en français dans Peel et Halton faisait suite à une plainte déposée au Commissariat en novembre 2007 qui s'est avérée fondée.
- En mars 2010, le Commissariat a déposé son rapport final d'enquête auprès du gouvernement.
- Depuis, le Commissariat a reçu plusieurs mises à jour sur des étapes critiques franchies par le MSSLD pour la mise en place d'une structure qui permettrait de répondre aux besoins des francophones dans la région de Peel-Halton, dont une envoyée le 23 décembre 2010.
- Le MSSLD s'est engagé à travailler avec les membres de la communauté, dont les plaignants, qu'il doit rencontrer ce mois-ci.

**POUR EN SAVOIR PLUS**

Consultez le [rapport d'enquête](#) du commissaire.